

## LE BOURGNEUF LA FORET (53410)

### COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 6 MARS 2023

L'an deux mil vingt-trois, le **LUNDI 6 MARS**, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François BERROU, Maire.

PRESENTS : François BERROU – Michel BOUILLON - Julie CHARPENTIER - Yohann FOUASSIER – Pierrette LEHAY – Patrick BEAUPÈRE – Michèle DUCHEMIN - Marie-Claude HOUDELIER - Lilian BÈGUE - Jean-François RAIMBAULT – Stéphane SABLÉ - Florence LAMBARÉ - Caroline BEAUDUCEL – Jérôme BÉNÉZET - Noémie GIGNER – Nicolas GAUBERT

ABSENT EXCUSÉ : Yannick BRUNEAU ayant donné pouvoir à François BERROU

Secrétaire : Noémie GIGNER

#### **1 - PRESENTATION ET VOTE DES COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIFS 2022 DES BUDGETS DE LA COMMUNE ET DU LOTISSEMENT DE LA BEULOTIERE 2022.**

Après présentation des Comptes de Gestion (budget Commune et « lotissement de la Beulotiere »), ces derniers sont adoptés à l'unanimité.

Après présentation des Comptes Administratifs (budget Commune et « lotissement de la Beulotiere »), le Maire s'est retiré de la salle du Conseil afin de procéder au vote. Sous la Présidence de Michel BOUILLON les CA sont adoptés à l'unanimité.

#### **2 - CONSTRUCTION ECOLE ELEMENTAIRE**

##### *2-1 CHOIX COMPAGNIE ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGE*

Une consultation a été lancée auprès de 3 compagnies d'assurance qui proposent cette garantie. Après étude des devis et à l'unanimité, la compagnie d'assurance SMACL a été choisie pour un montant prévisionnel de 14 313.60 € TTC.

##### *2-2 - CHOIX ENTREPRISE TESTS ETANCHEITE*

Le test d'étanchéité à l'air détermine le niveau d'infiltration non contrôlé d'air de l'enveloppe d'une construction. Son but : identifier les infiltrations parasites et évaluer leur impact sur le confort et la performance énergétique du bâti.

3 Entreprises ont été contactées mais seuls deux ont souhaité répondre. La demande de devis a été réalisée en se basant sur une description des travaux remis par le cabinet d'architectes CUB3. Après étude des devis et à l'unanimité, l'entreprise AEROBAT a été choisie pour un montant de 1 860 € TTC.

##### *2-3 - PRESENTATION ET PROPOSITION DE DECISION DEVIS DES RÉSEAUX*

Pour son information, les devis et estimatifs reçus pour les raccordements du bâtiment aux divers réseaux sont présentés au Conseil : eau potable (2 033.74 € TTC), réseau électrique (3 677.74 € TTC) et Telecom (1 119.60 € TTC).



### 3 - DÉCISION SOLLICITATION « FONDS VERT » POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

En Décembre 2022, le Conseil a approuvé le projet de remplacement des lanternes et lampes sodium par des lanternes, appareillages et lampes à LED. Le coût net estimé du dit projet s'élève à 76 679.00 €. Différentes subventions ont été sollicitées. Ce projet peut également bénéficier du programme « Fonds Vert » sur la thématique « Aide à la rénovation énergétique ». Par conséquent, il est proposé de solliciter cette aide à hauteur de 80 % soit 61 343 €. Toutefois, il est nécessaire de souligner que la sollicitation d'une aide ne garantit pas son obtention.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve cette demande de subvention et donne pouvoir au Maire pour réaliser les démarches nécessaires à son obtention.

### 4 - COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

#### 4-1 : ACCUEIL D'ÉTÉ AVEC SAINT-OUËN-DES-TOITS – VALIDATION CONVENTION

Présentation de la convention organisationnelle et financière qui pourrait être convenue avec Saint-Ouën-des-Toits pour l'accueil des enfants du Bourgneuf-la-Forêt en centre aéré sur l'été 2023. Les enfants accueillis seront les enfants scolarisés jusqu'au CM2, du 10 au 28 juillet inclus au sein de l'accueil de loisirs de Saint Ouen des Toits. (Ouverture de 7h à 19h). La commune de Saint Ouen des Toits est l'organisatrice de l'accueil.

Les familles intéressées devront créer un compte sur le portail famille de la commune de Saint-Ouën-des-Toits.

La participation financière de la commune du Bourgneuf-la-Forêt sur la base du « reste à charge » de la commune de Saint-Ouën-des-Toits se décomposera ainsi :

- versement d'une avance de 19€ par jour d'accueil enfant en 2023
- régularisation en 2024 sur la base des recettes et des charges réelles

Une réunion d'information à destination des familles est prévue le 28 mars prochain à 20h, à la salle des fêtes du Bourgneuf-la-Forêt.

#### 4-2 : TARIFS CROQ'LOISIRS

Pour permettre d'appliquer une tarification différenciée pour certaines activités mises en place pendant les petites vacances pour les 3-11 ans, notamment lors d'intervenants extérieurs ou sorties avec transport et frais d'entrée, une mise à jour des tarifs des services « Croq'Loisirs » s'avère nécessaire. Cela permettra aux services « Croq'Loisirs » et « Jeunesse » de réaliser des activités et sorties « inter-âge » et thématiques, Après délibération, le Conseil valide les tarifs tels que présentés. Ces derniers seront applicables dès le 1<sup>er</sup>/04/2023.

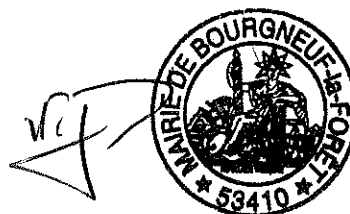
### 5 - COMMISSION VOIRIE

- Attribution de Pierre 2023 : Fourniture et transport de 11 camions de pierre : 8 sur divers chemins et 3 en dépôt à l'aire de stockage du service technique.
- Fauchage et Elagages 2023 : les différentes opérations nécessaires sur la commune ont été réparties sur les 3 entreprises prospectées : Mme CHEVREL, M. CROISSANT et M. MARCHAND.

**Information :** Périmètre de protection du « Château de Fresnay » : déplacement du cabinet AEI de Le Pré Saint-Gervais (93) – rapport remis à l'UDAP (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine) fin février.

#### Information : Dates des prochains Conseils Municipaux

- Commission Plénière (prépa budget) : jeudi 16 mars
- Lundi 27 mars
- Lundi 17 avril
- Jeudi 25 mai
- Jeudi 22 juin



Affiché le 14/03/2023